



CONVAINCRE LE CONSEIL MUNICIPAL

On peut être favorable à l'implantation d'éoliennes en raison de certaines circonstances locales, encore que l'intérêt écologique et énergétique de ce genre de projet soit discutable. L'intérêt du témoignage ci-dessous ne réside pas dans la critique des éoliennes, mais dans l'illustration du fait qu'un élu, convaincu du bien-fondé de ses positions, peut influencer sur les décisions d'un conseil municipal.

L'action se passe dans une toute petite commune du Sud-Ouest.

Un projet d'implantation de quatre éoliennes se profile sur deux communes voisines de la nôtre. Notre commune est consultée pour avis.

Je suis opposé à ce projet essentiellement en raison des nuisances sur le paysage. Nous sommes dans une région relativement peu ventée, les éoliennes prévues sont donc les plus hautes qui soient : 180 mètres.

Je ne sais pas du tout ce qu'en pensent le maire et les conseillers municipaux. Je suppose que les esprits sont partagés.

Je décide de m'appuyer sur les arguments présentés par la Fédération de l'Environnement Durable

(<http://environnementdurable.net/>) et sur un très bon reportage vidéo réalisé par Armel Joubert des Ouches que j'avais vu quelques temps auparavant.



J'envoie donc le mot ci-après aux onze conseillers de notre commune.

« A l'ordre du jour du conseil municipal de mercredi nous avons une question sur un projet d'éoliennes sur nos deux communes voisines.

Je suis très opposé à ce genre de projet tant il dégrade profondément et durablement nos paysages sans apporter le moindre avantage tant en emplois qu'en retombées économiques locales.

Je vous propose de regarder la vidéo ci-dessous, elle expose très bien la question.

<https://vimeo.com/105732886>

Nous en parlons à la réunion du conseil de mercredi.»



Le jour de la réunion la quasi-totalité des conseillers avait regardé cette vidéo et en général l'avait appréciée. Un débat s'est instauré et j'ai contesté le projet sur la base des arguments suivants :

- *Un massacre des paysages de France en général et de notre Saintonge en particulier ;*
- *Au profit d'industriels souvent étrangers, allemands en l'occurrence ;*
- *Sans retombées économiques significatives pour la région ;*
- *Moyennant des socles en béton de 1500 tonnes par éolienne définitivement installés dans le sous-sol sans obligation de les retirer en fin d'exploitation ;*
- *Financé par une surtaxe que tous nous payons à EDF pour toutes les énergies nouvelles même si elles sont inutiles et inefficaces.*

Alors que nous avons à 20 km de chez nous une centrale nucléaire qui suffit largement à alimenter la région et qui fait vivre beaucoup de monde dans nos campagnes. On peut ne pas l'aimer, mais elle est là pour longtemps encore.

Il faudrait au moins 7.500 éoliennes pour produire autant que la centrale voisine.

Pourquoi nous imposer la double peine, nous avons déjà le risque nucléaire auquel on voudrait ajouter l'éolien destructeur de paysages.

La question du bruit a été aussi évoquée par certains.

Les arguments pour :

- *L'agriculteur qui met le terrain à disposition de l'entreprise va toucher 5.000 € par an, ce n'est pas rien pour lui. Certes !*
- *Les communes concernées 20.000 € par an.*
- *Face au recul des dotations d'Etat, il faut bien que les communes trouvent de nouvelles ressources, sinon nous ne pourrions plus payer les services à la population.*

On peut entendre ces arguments mais que pèsent 45.000 € par an, ou même plus, face à la destruction définitive de nos paysages qui sont, avec les églises romanes, à peu près le seul atout touristique de notre pays plutôt loin de tout.

Au final, le conseil municipal a émis un avis défavorable au projet de nos voisines : sur 10 élus présents, huit voix contre les éoliennes, une abstention et une voix pour. J'ai été étonné du score, je pense que le contexte local a fortement pesé.

Il semble cependant que les communes concernées aient voté pour et les élus locaux en général soutiennent le projet. Un mouvement associatif « d'anti » s'étant constitué dans le canton, des réunions ont été organisées et l'affaire n'est pas close...

Une conclusion s'impose : un élu décidé peut influencer grandement l'avis d'un conseil municipal.

Notre ami a agi rapidement, en s'appuyant sur des arguments concrets qui « parlent » aux élus. Il avait préparé la discussion en proposant une vidéo très bien conçue, il est arrivé au conseil municipal avec des arguments, sa force de conviction a emporté la décision.

Ce que notre ami a fait, d'autres élus peuvent le faire et les occasions ne manquent pas...

Si vous souhaitez disposer d'arguments pour dénoncer une éventuelle implantation d'éoliennes, envoyez un mail à l'adresse ci-dessous, nous vous mettrons en rapport avec l'élu qui nous a livré ce témoignage.